



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E172044

VALABLE JUSQU'AU 07/11/2025

ÉDITÉ LE 05/11/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/02/2013

Forme juridique : SA

Capital : DEPUIS LE 02/04/2024
698 555 072

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 552 046 955

Siret : 552 046 955 03591

Code NACE : 3530Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62155128

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD FR00016500LI/168328

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : ENGIE ENERGIE SERVICES (AGENCE)

LES HAUTS DE COUERON
PARC D'ACTIVITE
44220 COUERON

Téléphone : 02 99 27 65 65

Portable :

Site Internet :

E-mail : clement.josset@engie.com

Responsabilité légale :

PRESA HERVE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 02 99 27 65 50

Effectif moyen : 358

Tranche de classification : EFF6A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	08/11/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	24/01/2024
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	13/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	08/11/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	08/11/2023
o Panneaux solaires photovoltaïques	24/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.